

Participons au

désherbage citoyen des cimetières



Samedi **22 avril** 2023 à **9h30**

À Billy-Berclau, les agents de la voirie et des espaces verts n'utilisent plus depuis de nombreuses années les produits phytosanitaires pour le désherbage de l'ensemble du domaine municipal.

Afin de permettre à nos agents de pouvoir garantir la propreté de la ville, **la municipalité fait appel aux Billy-Berclausiens (nes) bénévoles pour participer au désherbage** du cimetière de Billy (et si le nombre de volontaires est élevé, également le cimetière de Berclau).

Comment faire ?

- Par mail **desherbage@billy-berclau.fr**
- En renseignant le **formulaire ci-dessous** et en le déposant en **Mairie**

Inscription avant le 13 mars 2023



► Nom

► Prénom

► Mail

► Téléphone

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par le responsable de traitement :

dpd@billy-berclau.fr ou 03 21 74 79 10